

SERVICE DE GARDE « AUX PETITS BONHEURS »

Échéancier de facturation 2016-2017

Tout les frais sont basés sur un horaire régulier (5 jours semaines soit dîneur ou service de garde).

Prière de nous remettre des chèques anticipés (9 chèques), datés du 1^{er} de chaque mois au plus tard le 16 septembre 2016. Le chèque du mois de septembre sera déposé le 20 septembre. À compter du mois

Période de facturation 2016-2017	Nb de jours	Chèques datés du	À PAYER Période du dîner seulement 2,50\$	À PAYER Service de garde 8,10\$ Matin, midi et pm (2 périodes par jour minimum)
30 AOÛT et SEPTEMBRE 2016	22 jrs	20 septembre 2016	55 \$	178,20 \$
OCTOBRE 2016	19 jrs	1 ^{er} octobre 2016	47,50 \$	153,90 \$
NOVEMBRE 2016	20 jrs	1 ^{er} novembre 2016	50 \$	162 \$
DÉCEMBRE 2016	17 jrs	1 ^{er} décembre 2016	42,50 \$	137,70 \$
JANVIER 2017 *ne pas oublier d'inscrire 2017	15 jrs	1 ^{er} janvier <u>2017</u>	37,50 \$	121,50 \$
FÉVRIER 2017	16 jrs	1 ^{er} février 2017	40 \$	129,60 \$
MARS 2017	18 jrs	1 ^{er} mars 2017	45 \$	145,80 \$
AVRIL 2017	18 jrs	1 ^{er} avril 2017	45 \$	145,80 \$
MAI 2017	21 jrs	1 ^{er} mai 2017	52,50 \$	170,10 \$
JUIN 2017	16 jrs	Pour le chèque de juin; attendre la facture à la fin mai 2017 pour le paiement final.		

d'octobre, les autres chèques seront déposés entre le 1^{er} et le 5 de chaque mois.

Veuillez faire vos chèques au nom du service de garde **Aux petits bonheurs**.

Veuillez noter que les relevés fiscaux sont émis aux payeurs des factures (signataire des chèques).

Veuillez inscrire le nom de votre ou vos enfant(s) à l'endos de vos chèques et ne pas oublier de changer d'année à partir de janvier 2017.

Si le mode de paiement internet vous intéresse, voir la feuille ci-jointe au tableau de facturation. Si vous avez besoin de plus amples informations, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde Sandra Mercier au 450-671-3880 poste 1.

Sandra Mercier

Service de garde « Aux Petits Bonheurs »